

KUI SUI5-JE?

Conseiller municipal du district des Vergers (n°5) depuis 2021, je suis un résidant de Saint-Bruno depuis 1988, père de quatre enfants pour qui la famille est très importante, car c'est le premier échelon de la vie en groupe. Elle est la fondation de la vie en collectivité, que ce soit dans un quartier, une ville, une province ou un pays.

Actuaire de formation, j'ai connu une belle carrière où j'ai eu à relever de nombreux défis. Après avoir cumulé des postes de direction, dont celui de directeur général d'une société d'assurance, j'ai terminé ma carrière au sein de mon propre cabinet d'actuaire-conseil, fondé en 2001.

Si la vie professionnelle et plus récemment politique a été exigeante, elle n'a pas fait obstacle à mon implication citoyenne :

- Association de basketball de Saint-Bruno : membre du conseil d'administration et trésorier de 2005 à 2008;
- Fondation du Mont-Saint-Bruno : administrateur de 2001 à 2012 dont huit années au poste de président;
- Membre du comité des finances de la ville de Saint-Bruno de 2006 à 2021, sans interruption;
- Blogueur de 2016 à 2021 avec plus de 60 billets : www.agglomerationlongueuil.ca ;
- Présence assidue et interventions au conseil d'agglomération de 2016 à 2021;
- Poursuite contre le gouvernement pour violation de droits de voter à l'agglomération;
- Membre de la coalition provinciale Comité Citoyens Piscine de 2022 à aujourd'hui;

**LE 2 NOVEMBRE 2025, JE VOTE
LOUIS MERCIER**

CANDIDAT INDÉPENDANT : POURQUOI?

POUR QUELLES RAISONS LES PARTIS POLITIQUES SONT-ILS UNE NUISANCE?

En 2021, j'écrivais que la démocratie municipale est mieux servie par un ensemble de conseillers sans attache à un parti et sans compte à rendre au maire. Contrairement à nos assemblées d'élus au provincial et au fédéral, l'assemblée municipale ne peut être dissoute par un vote de « non confiance »; la ligne de partie n'a donc aucune utilité. Ainsi, l'indépendance des conseillers et conseillères fait contrepoids aux positions autocratiques du maire ou mairesse et assure une prise de décision d'avantage en lien avec les intérêts de la ville.

Mon expérience comme conseiller me confirme exactement ce que j'avais en 2021. Alors, comme maire, je souhaite être entouré de conseillers qui ont des idées, du caractère et qui se tiennent debout, sans être soumis à la ligne de partie.

La lecture de l'étude produite par les auteures Anne Mévellec et Manon Tremblay et intitulée « *Les partis politiques municipaux : La "westminsterisation" des villes du Québec?* » pourrait vous en convaincre davantage.

UNE DÉMOCRATIE FORTE

Voter, c'est s'autoriser à critiquer les élus. Saint-Bruno est un modèle de participation au processus démocratique parmi les grandes villes, car le taux de participation aux élections municipales se démarque chaque fois: 3e position en 2013 et 2017 et 2e position en 2021. En 2025, votons en grand nombre pour que Saint-Bruno ait le taux de participation le plus élevé au Québec et que la ville se classe la première.

**FEREZ-VOUS PARTIE
DES GAGNANTS?**



Louis Mercier

**CANDIDAT
AU POSTE DE MAIRE**



**Pour une démocratie
FORTE
et des finances
SAINES**

 www.MercierStBruno.ca
✉ Louis@MercierStBruno.ca
☎ 514-912-1964

POLITIQUE MUNICIPALE POURQUOI LE POSTE DE MAIRE?

Mission accomplie, car j'ai atteint mon objectif premier de conseiller municipal de 2021 à 2025 soit bien comprendre l'agglomération de Longueuil. Cela m'a permis de découvrir des erreurs financières importantes et des failles dans la gouvernance qui vont à l'encontre de nos chartes des droits et libertés, débouchant sur mon action en justice contre le gouvernement du Québec.

Par ailleurs, les événements suivants de 2021 à 2025 dont la responsabilité incombe au maire actuel m'interpellent :

- Exigence de loyauté du conseil au maire;
- Niveau d'endettement passant de 130% à **270%**;
- Erreur dans le coût financier du complexe sportif;
- Désinformation dans le partage entre les résidents actuels et ceux à venir, du coût des infrastructures;
- Intolérance du maire au débat d'idées; et
- Conduite autocratique et partisane lors des séances de conseil municipal;

Il s'est installé depuis quatre ans un vide politique avec des dépenses mirobolantes, mirifiques, enivrantes et clinquantes qui conduisent la ville vers un endettement malsain et dangereux et un non-respect des principes et règles démocratiques qui nous animent et nous gouvernent.

Il faut une option à la mairie rassurante, rassembleuse et modérée, et je la suis.

**J'EXERCE MON DROIT DE VOTE
LE 2 NOVEMBRE 2025, JE VOTE**

LOUIS MERCIER
au poste de maire

VOTE PAR ANTICIPATION : 26 OCTOBRE

MES PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS

Dettes : La dette toute confondue de Saint-Bruno sera de **270%** pour la partie locale et de l'agglomération et **370%** pour la partie locale, en 2026 et les années suivantes. Des projections financières avec des hypothèses trop optimistes ont été faites. Le futur sera insoutenable. Il faudra refaire les calculs afin de dresser un portrait réaliste et prudent et prendre les mesures qui s'imposent. Poursuivre l'élan comme le maire le souhaite est inacceptable.

Informations financières : Il faut donner l'information complète et exacte aux citoyens. Ce qu'on appelle « mentir par omission » n'a pas sa place.

Justice fiscale : Les industries et les commerces ont été augmentés de façon excessive depuis 2022 (respectivement 29% et 16% en 2025) pour maintenir les taux de taxation des citoyens à l'inflation. Il ne peut pas y avoir deux classes de citoyens.

Climat et environnement : Saint-Bruno doit devenir un chef de file et ne pas seulement suivre la fanfare. Chaque décision doit être jugée à travers son impact environnemental. La planète est menacée et Saint-Bruno doit donner l'exemple.

Urbanisme : Maintenir au sud 116 le caractère résidentiel prévu au plan d'urbanisme actuel plutôt que de le transformer en parc industriel selon les visées du maire. Limiter la construction de tours résidentielles aux Promenades Saint-Bruno.

Patrimoine : Soutenir les propriétaires de maison patrimoniale, dont la maison Krakus que l'équipe actuelle veut enclaver dans un futur parc industriel au Sud 116.

Aînés : Permettre un report d'impôts fonciers avec intérêt, mais sans pénalité.

Déjeuner du maire : Reprendre cette activité.

MES PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS

Agglomération : Associer la population montarvilleoise à l'action en justice que j'ai déposée avec Vincent Fortier, conseiller du district n°2, contre le Procureur général du Québec. Défendre nos droits en vertu des chartes québécoise et canadienne quand elles sont violées par la Loi des agglomérations ne doit faire place à aucun compromis. Actuellement, les Montarillois sont des citoyens de 2e zone privés de droit de vote dans l'agglomération de Longueuil.

Mobilité active : Privilégier les déplacements à faible impact écologique.

Sécurité dans nos rues :

Baisser la limite de vitesse dans toutes nos rues résidentielles de **40 km/h** à **30 km/h** et dans les voies collectrices de **50 km/h** à **40 km/h**.

Circulation de transit : Travailler à diminuer la circulation de transit qui gangrène la vie des riverains des voies sollicitées.

Nuisances sonores : Elles sont nombreuses et le défi est constant pour travailler à les combattre: route 116, autoroute 30, aéroport métropolitain de Montréal MET.

SUIVEZ-MOI!

Au cours de cette campagne électorale, vous pouvez me suivre :

- par mon blogue: www.MercierStBruno.ca
- par Facebook: [Louis Mercier - Candidat à la mairie de Saint-Bruno en 2025](#)

APPELEZ-MOI!

Toute cette nébuleuse de médias sociaux vous laisse sur votre appétit et vous avez des questions, alors appelez-moi ou écrivez-moi. C'est tout simple!

Bien que le masculin et le féminin soient utilisés le plus souvent possibles, il peut arriver qu'il n'y ait que l'emploi du masculin dans le but d'alléger le format du texte et répondre à des contraintes d'espace. Il ne faut pas interpréter cela comme une différenciation sauf stipulation expresse.